

Association Samba Capoeira

Art, sport et culture brésilienne



Fiche d'adhésion
Saison 2018 - 2019



RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (fixe) : Téléphone (portable) :

Adresse e-mail (obligatoire) :

Activités pratiquées : Bénévole Capoeira

REPRESENTANT LEGAL (POUR LES MINEURS)

Nom :

Prénom :

Téléphone (fixe) : Téléphone (portable) :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom :

Prénom :

Téléphone (fixe) : Téléphone (portable) :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (AUTRE QUE LE CONJOINT OU PARENTS)

Nom :

Prénom :

Téléphone (fixe) : Téléphone (portable) :

Association Samba Capoeira

Art, sport et culture brésilienne

Fiche d'inscription aux activités

Certificat Médical obligatoire pour la Capoeira

Le Certificat doit être rapporté au plus tard au 2^{ème} cours sous peine de ne pouvoir y accéder !

Cotisations annuelles

Baby Capoeira de 3 à 6 ans (100€) <input type="checkbox"/> Samedi	Capoeira Kids <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/> Samedi 1 cours : 150€ // 2 cours : 240€ // 3 cours : 300€
Capoeira Ados & Adultes <input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/> Samedi 1 cours : 180€ // 2 cours : 300€ 3 cours : 390€ // 4 cours : 450€	

Le Festival de fin d'année aura lieu les 28-29-30 juin 2019.

Les élèves s'inscrivent pour un cours à l'année.

Si exceptionnellement ils doivent changer de créneau, ils doivent informer le professeur au préalable

Uniforme obligatoire pour les nouveaux élèves enfants, ados et adultes : 50€

L'adhésion annuelle à l'Association Samba Capoeira est de 30€.

5% si ré-inscription + 5% de réduction sur la cotisation pour le 2^{ème} adhérent de la même famille et les suivants

Total à régler :

Adhésion :	30€
+ Cotisation :€
+ Uniforme :€
TOTAL :€

Toute inscription est définitive et ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

Votre inscription vous engage à respecter le Règlement Intérieur de l'Association.
En vous inscrivant vous acceptez que l'Association publie des images (photos, vidéos) dans lesquelles vous apparaissez et cela à titre gracieux.

Date :/...../201...

Signature :

Règlement Intérieur

La volonté du bureau de l'Association Samba Capoeira est de divulguer et transmettre la culture brésilienne et de tout mettre tout en œuvre pour aider ses adhérents à progresser. Les adhérents sont tenus de respecter ce règlement pour favoriser le bon fonctionnement et la notoriété de l'Ecole. Sont concernés par ce règlement intérieur tout adhérent ayant réglé son adhésion. Les adhérents acceptés dans l'Association s'engagent à respecter les consignes ci-dessous.

Article 1 : ADHESION/COTISATION

La personne dont l'adhésion est acceptée par les membres du bureau, s'engage à régler son adhésion et/ou sa cotisation dès son inscription.

Article 2 : TARIFS

Les tarifs ne peuvent faire l'objet d'une remise ou d'un paiement partiel excepté ceux mentionnés.

Article 3 : CERTIFICAT MEDICAL

Les adhérents s'engagent à fournir un certificat médical dans un délai de deux semaines sous peine d'être refusés à l'entraînement.

Article 4 : ÉQUIPEMENTS

Pour les cours de Capoeira, l'uniforme de l'Ecole est obligatoire et est à porter pendant tous les entraînements et sorties organisées. Un manque dans le port de l'uniforme peut faire l'objet d'une exclusion du cours ou d'une autre sanction.

Article 5 : ENGAGEMENT

Toute inscription est définitive et ne peut faire en aucun cas l'objet d'un remboursement.

Article 6 : FESTIVAL

L'Association prévoit en fin d'année un événement de clôture de saison avec soirée, stages, démonstrations. Par ailleurs, il y aura une remise de certificats et/ou grades pour les Capoeiristes.

L'ensemble des Capoeiristes se doit de participer à cet événement et de s'acquitter des frais de participation de :

- 15€ pour les Baby Capoeira
- 40€ pour les Capoeira Kids
- 65€ pour les Ados/Adultes.

Article 7 : RÉUNIONS

Des réunions et/ou Assemblées Générales sont organisées et nous demandons aux adhérents ou à leurs responsables légaux d'y participer pour le bon déroulement des activités de l'Association.

Article 8 : PRESENCES/ABSENCES AUX ENTRAÎNEMENTS

Nous demandons aux élèves d'être assidus et de nous signaler toute absence au préalable afin d'organiser au mieux les cours dispensés.

Article 9 : PROBLÈMES INTERNES

Toutes attitudes ou comportements qui nuiraient au bon fonctionnement de l'Association, engendreraient une convocation afin d'en définir les sanctions applicables soit par un avertissement, une suspension provisoire ou une exclusion. Quel que soit la sanction appliquée, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 10 : DÉPLACEMENTS

Des déplacements peuvent être prévus et organisés par l'Association. Lors de ces déplacements les élèves participant sont sous la responsabilité de l'organisateur de l'Association qui accompagne et le présent règlement reste applicable.

Article 11 : ORGANISATION

Il est demandé à chaque adhérent de participer au moins à une action en faveur de l'Association pour contribuer au bon déroulement des manifestations et au fonctionnement de l'Ecole. La participation de l'adhérent ou ses proches doit permettre à l'Association et aux dirigeants d'établir une véritable relation de collaboration et ainsi contribuer à l'image auprès des médias et partenaires qui permettent la réalisation des manifestations programmées.

Article 12 : COORDONNEES

Il est impératif de nous signaler tout changement de coordonnées qui pourrait intervenir pendant l'année.

Règlement lu et accepté le :/...../20.....

Signature :